

[Contrat de ville \(https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/politique-de-la-ville/contrat-de-ville\)](https://www.entre-bievretrhone.fr/projets-et-actions/politique-de-la-ville/contrat-de-ville)

Le contrat de ville vise en particulier à mieux coordonner les politiques urbaines, économiques et sociales.

Contrat de ville pour la période 2015-2020

Le contrat de ville a été signé le 9 juillet 2015 pour améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers et réduire les inégalités territoriales.

Il a été conclu entre l'État, Entre Bièvre et Rhône, les communes de Péage-de-Roussillon et Roussillon, les services et opérateurs publics (Pôle Emploi, CAF...), les acteurs économiques et les bailleurs sociaux.

Les 3 piliers du Contrat de ville

- ▶ la cohésion sociale
- ▶ le cadre de vie et le renouvellement urbain
- ▶ le développement économique et l'emploi

Les 3 axes transversaux

- ▶ la jeunesse
- ▶ l'égalité entre les femmes et les hommes
- ▶ la prévention des discriminations

Le contrat de ville est prolongé jusqu'en 2022, par la circulaire du 1^{er} Ministre du 22 janvier 2019, relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Une rénovation des contrats de ville a été souhaitée afin d'intégrer les priorités gouvernementales, dans la logique du pacte de Dijon.

Protocole d'Engagement Renforcé et Réciproque (PERR)

La rénovation du contrat de ville a été entreprise au travers d'un Protocole d'Engagement Renforcé et Réciproque (PERR), qui réaffirme l'engagement des parties et les priorités du contrat. C'est dans ce contexte que le Préfet de l'Isère a établi une nouvelle feuille de route de la politique de la ville afin de définir un cadre d'intervention sur la période 2019/2022.

Appel à projets annuels

Chaque année, un appel à projets est lancé dans le cadre du Contrat de ville. À cette occasion, les structures peuvent proposer des projets dans différents domaines : emploi, développement économique, éducation, santé, culture, sport, habitat et cadre de vie... pour améliorer les conditions de vie des habitants, réduire les inégalités et garantir une égalité réelle d'accès aux droits.

CONTACT

Service politique de la ville
04 74 29 31 72
polville@entre-
bievretrhone [dot] fr

À TÉLÉCHARGER

LIENS UTILES

<https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-...>
(<https://www.isere.gouv.fr/Politiques-publiques/Solidarite-hebergement-logement-et-populations-vulnerables/Politique-de-la-ville/Les-contrats-de-ville>)

**Annuaire des actions financées en
2020**

**Appel à projet 2021-
2022**